



Horaires d'ouverture au public de la mairie :

En juin et jusqu'au 7 juillet inclus : mercredi 8h-12h ; jeudi 9h-13h et 14h-16h

Mercredis 13 juillet, 20 juillet, 3 août : 8h-12h

Du 8 août au 2 septembre : mercredi 8h-12h ; jeudi 9h-13h et 14h-16h

Fermeture de la mairie au public du 23 juillet au 7 août.

En cas d'urgence, appeler le : 06.77.03.41.37

Installation de toilettes place de l'Église :

Les toilettes publiques actuelles, dont l'entrée ouvre vers la porte principale de l'école, sont en mauvais état et mal situées. La municipalité a décidé de les reconverter en lieu de stockage pour le matériel municipal et d'installer de nouvelles toilettes sur la place de l'église. L'installation doit avoir lieu d'ici fin juin.

Il a été choisi de mettre en place des toilettes sèches qui seront situées à l'extrémité sud de la place.

Le dispositif retenu est celui proposé par la société « petit coin nature » de Chaumeil en Corrèze.

Agrandissement et restructuration de l'école :

L'école actuelle a été construite à l'origine avec une seule classe. Le nombre d'enfants augmentant, une deuxième classe a ensuite été construite dans la moitié du préau initial. Si cela a permis de recevoir plus d'élèves en deux classes, l'ensemble des autres installations n'a pas été modifié. Ainsi aujourd'hui les espaces communs hors classes sont trop petits.

Face à cette situation, la municipalité a décidé de lancer un programme d'agrandissement et de restructuration des bâtiments comprenant un réfectoire pour un service unique de tous les enfants, une salle des personnels qui accueillera un bureau de direction et permettra des accueils dans la confidentialité, plus de sanitaires, des espaces de rangement plus importants et mieux adaptés, ainsi que la possibilité ultérieure d'adjoindre une troisième classe.

La municipalité a fait appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Trois réunions et une enquête auprès des enseignantes, personnels de l'école, parents d'élèves et élus ont permis de définir un cahier des charges pour l'appel à candidatures de maître d'œuvre qui sera fait d'ici le 20 juin.

Schéma directeur de l'eau :

Dans le flash info de mai, nous signalions la problématique de la ressource en eau.

Dans ce contexte, la gestion du réseau d'eau communal et du réseau de défense extérieure contre l'incendie (les « bouches à incendie ») est une préoccupation importante de la municipalité.

L'étude de notre ressource en eau, de sa distribution et de l'évolution des besoins dans les prochaines années, ainsi que l'étude de la sécurité du réseau de défense contre l'incendie est aujourd'hui nécessaire. C'est l'objet du nouveau schéma directeur de l'eau qui sera élaboré au cours de cette année. Le précédent schéma directeur date de 2005, il a besoin d'être réactualisé.

Soutenu par le service eau du Conseil Départemental, la commune a choisi le bureau d'études SEDIC de Grane.

Le coût de cette étude sera de 17720 €, subventionné à 80 % par l'Agence de l'eau et par le Conseil Départemental.

Elle permettra de déterminer les travaux nécessaires pour moderniser et adapter nos réseaux à la situation actuelle.

Premier anniversaire de l'épicerie « Le Préau » :

Le samedi 25 juin, de 17h00 à 19h00, les Rochoises et les Rochois sont cordialement invités à partager un moment de convivialité (gouter et apéritif). Cet évènement sera animé par le groupe BALZIC du CAEM.

Venez nombreux !!



Il y a quelques semaines, vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres un bulletin de souscription pour l'ouvrage :

Roche . St . Secret & Béconne
Sources
& **Terres d'Industries**
aux XIX^e & XX^e siècles

Si vous avez besoin de bulletins supplémentaires, vous en trouverez à la mairie et à l'épicerie.

N'oubliez pas de renvoyer votre souscription !

L'Association "Pour Garder le Patrimoine de la Roche-Saint-Secret-Béconne."

Canicule : précautions à prendre.

Il y a canicule quand il fait très chaud, que la nuit la température ne descend pas ou très peu et que cela dure depuis plusieurs jours. La canicule peut mettre votre santé en danger,

Enfant ou adulte : votre corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, vous perdez beaucoup d'eau et vous risquez la déshydratation.

Personne âgée : votre corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C : vous risquez le coup de chaleur

Préconisations pour tous : boire beaucoup d'eau, prendre des nouvelles de son entourage, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur, demander conseil à son médecin en cas de prise de médicaments, se rafraîchir à l'aide d'un brumisateur.

Préconisation pour les adultes : au travail être vigilant pour soi-même et ses collègues

Préconisations pour les personnes âgées : mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation, passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur, manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...), boire environ 1,5 l d'eau par jour, donner régulièrement de ses nouvelles à son entourage.

A éviter pour tous : faire des efforts physiques importants, rester en plein soleil, consommer de l'alcool

Offre d'emploi :

Le SIVOM du Pays de Bourdeaux recherche une conductrice ou un conducteur de bus 9 places, permis B obligatoire pour assurer le transport scolaire via l'école de Bourdeaux.

RECRUTEMENT A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2022

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser jusqu'au 30 juin 2022 :

- soit par mail à sivompaysdebourdeaux@orange.fr
- soit sur le site emploi.territorial.fr offre n° 0026220500639262
- soit par courrier au 7, place de l'Eglise 26460 BOURDEAUX

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le secrétariat au 04.75.53.38.68

lundi : 9h - 12h30 / Mardi : 8h - 12h30 / Mercredi : 13h30 - 18h / Jeudi : 13h30 - 18h

Où se débarrasser de certains déchets ?

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les déposer en déchèterie. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

- **Les déchets d'équipements électroniques** : vous pouvez les déposer en déchèterie ou en faire don à une association.

- **Les huiles alimentaires** : elles doivent être déposées en déchèterie.

- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : elles sont à déposer en déchèterie.

- **Les pneus** : ils peuvent être déposés à la déchèterie de Dieulefit. Ils peuvent être ramenés chez un garagiste, n'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

Les particuliers peuvent déposer une majorité de ces déchets en déchèterie, sur des volumes et quantités raisonnables.

Pour les professionnels (garagistes, agriculteurs...) ils doivent s'orienter vers un prestataire privé pour les grosses quantités produites par leur activité.

Fête du Village 2022 : C'est reparti les 1er et 2 juillet 2022

Nous sommes dans les starting-blocks pour vous organiser la nouvelle édition de la fête du village qui aura lieu les 1er et 2 juillet !

Une soirée concert le vendredi, puis le samedi dans l'après-midi le traditionnel concours de pétanque amical en doublettes, des jeux en bois et un clown accompagnant en musique son manège à pédales. Et dans la soirée on se retrouve pour le repas festif avec un nouveau concert. Cette année encore la musique sera extra locale, car oui on a des supers groupes de musique dans le village !!!

Vos repas sont à réserver au plus tard
le 24 juin 2022 :

Bulletin de réservation + chèque de paiement.

On vous attend nombreux pour
bien commencer l'été !)

NB : Plus de détails sur le programme ;)

FÊTE DU VILLAGE
ROCHE-SAINT-SECRET-BECONNE

RETROUVONS-NOUS !
VENDREDI 1 ET SAMEDI 2 JUILLET 2022

COMITÉ DES FÊTES
ROCHE SAINT SECRET BECONNE

CONCERTS •
BUVETTE • FOOD TRUCK • CONCOURS DE PÉTANQUE AMICAL • JEUX • MANÈGE • REPAS FESTIF LE SAMEDI